

Fichier :
ULC-S100A
CAN/ULC-S102
ULC G5.2

Le 28 mars 2019

BULLETIN SUR LES NORMES 2019-19

MODIFICATION À L'ÉDITION

Révision 1 de la Huitième édition de la norme CAN/ULC-S102:2018-REV1

Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages

C'est avec plaisir que la Normes ULC annonce la publication de la révision 1 de la huitième édition de la norme CAN/ULC-S102:2018-REV1, Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages. Cette norme a été approuvée par le comité des Normes ULC sur des essais de comportement au feu et elle porte la date de publication de 28 mars 2019.

Les matériaux suivants doivent être soumis à l'essai et classés conformément à la norme CAN/ULCS102.2, Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux de construction et assemblages:

- A Matériaux qui ne peuvent être soumis à l'essai, comme il est décrit à l'article 1.1, sans l'utilisation d'un matériau support qui n'est pas représentatif de l'installation visée;
- B Matériaux qui, lorsqu'ils sont soumis à l'essai de la manière décrite à l'article 1.1, fondent et dégouttent ou se désintègrent et continuent de brûler sur le sol de la chambre d'essai;
- C Matériaux conçus pour être utilisés en position relativement horizontale où seulement la partie supérieure est exposée à l'air; ou
- D Matériaux thermoplastiques.

Les matériaux ayant une faible inertie thermique qui présentent un comportement anormal dans la chambre d'essai (se reporter à l'article 9.2.4) doivent, en plus, être soumis à l'essai conformément à la norme CAN/ULC-S127, Méthode d'essai normalisée d'allumage en coin visant à déterminer les caractéristiques d'inflammabilité des matériaux de construction en mousse plastique à l'épreuve de la fusion. Se reporter à l'annexe C.

Dans le cas des matériaux multicouches ou composites dont seuls les matériaux de surface fondent ou dégouttent au cours de l'essai et dont le reste du spécimen d'essai demeure autoportant, un essai est effectué avec un support et un autre est effectué sans support. Un essai supplémentaire conformément aux exigences de la norme CAN/ULC-S102.2, Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux de construction et assemblages, doit être effectué. Des essais triples doivent alors être effectués et signalés à l'aide de la méthode qui produit la valeur de propagation de la flamme (VPF) la plus élevée.

Lorsqu'il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un matériau thermoplastique ou d'un matériau thermodurci, effectuer un essai conformément à la présente norme et un autre conformément aux exigences de la norme CAN/ULC-S102.2, Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux de construction et assemblages. Des essais triples doivent alors être effectués et signalés à l'aide de la méthode qui produit la valeur de propagation de la flamme la plus élevée.

Le présent essai a pour but principal de déterminer les caractéristiques de combustion des divers matériaux ou assemblages à l'essai en évaluant le degré de propagation de la flamme sur leur surface exposée à un feu expérimental, ce qui permet d'établir une base de comparaison des caractéristiques de combustion superficielle des différents matériaux ou assemblages sans tenir compte de tous les paramètres d'usage final susceptibles de modifier les caractéristiques de combustion superficielle.

La valeur de dégagement des fumées (VDF) et la valeur de propagation de la flamme (VPF) sont consignées dans le présent essai. Toutefois, il n'existe pas nécessairement un lien entre ces deux données.

La présente méthode d'essai permet d'observer le rendement des matériaux au cours de la période d'exposition et non pas de décider s'ils peuvent être utilisés après l'exposition d'essai.

La présente méthode n'établit pas de niveaux de rendement pour des usages particuliers. Elle permet d'évaluer le comportement des matériaux, des produits ou des assemblages à une exposition au feu particulière dans des conditions de laboratoire contrôlées.

L'indice de propagation de la flamme (IPF) et l'indice de dégagement des fumées (IDF), déterminés selon cette norme, s'appliquent aux matériaux et assemblages soumis à l'essai. Consulter les méthodes d'installation liées aux divers matériaux et assemblages à l'annexe.

Les exigences de durabilité, en tant que produit de l'exposition et de l'influence (le cas échéant) dus aux conditions environnementales ou au changement climatique, ne sont pas couvertes par la présente norme. (Se reporter à l'annexe D.)

La révision 1 de la huitième édition de cette norme contient l'ajout d'une annexe informative fournir des conseils sur les considérations relatives aux conditions environnementales ou la résilience aux changements climatiques, à l'appui du programme du Conseil national de recherches du Canada visant à atténuer les effets de l'adaptation aux changements climatiques dans les codes et les normes du Canada.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Kevin HF Wu par téléphone au numéro 613 368 4437 ou par courriel à l'adresse Kevin.HF.Wu@ul.com.

Il est possible de commander cette norme au coût de 250,00 \$ CAD (copie papier) ou 200,00 \$ CAD (format PDF) sur le site Web de Normes ULC à <http://canada.ul.com/fr/normesulc/>. Cliquer sur *Ventes de publications de Normes ULC* pour plus d'informations.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Normes ULC

A handwritten signature in black ink that reads 'Kevin HF Wu'.

Kevin HF Wu
Gestionnaire de projets